

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Rencontre avec les citoyens

De : Gauthier,Pascal <pascal.gauthier@surete.qc.ca>

Envoyé : 13 mars 2024 16:29

À : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>

Cc : maire.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca <maire.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca>; Maire - St-Valérien de Milton <maire@svm.quebec>; Durocher,Marc <marc.durocher@surete.qc.ca>

Objet : RE: Rencontre avec les citoyens

Confidentialité : 2 (Confidentiel)

Bonjour madame St-Pierre,

En fait, ce qui guide la réponse à donner à vos citoyens, c'est le(s) sujet(s) concerné(s). Ce n'est pas une question de volonté mais bien de déterminer objectivement le titulaire de la réponse à donner.

Également, je prends la liberté de vous dire en toute franchise que si on regarde cette demande dans le grand ordre des choses, il faut figurer que si 1% des citoyens de la MRC demandent à me rencontrer pour discuter de leurs doléances face au service, dans une MRC de 92000 habitants, ça me ferait 920 rencontres à tenir. C'est tout simplement impossible à faire, en plus de ne pas être le bon interlocuteur.

En effet, puisque leur doléance concerne directement l'entente sur la fourniture des services policiers entre le gouvernement et la MRC, ce n'est pas une question de choix. Nous devons suivre la loi.

Les articles [76](#), [77](#) et [78](#) de la Loi sur la Police sont clairs à ce sujet, entre autre à l'article 78, lequel stipule [*Le caractère gras et le soulignage est le miens*]

78. La mise en application d'une entente visée à l'article 76 est assurée par un comité de sécurité publique composé:

(...)

Le comité se réunit au moins une fois tous les deux mois sur convocation du président. Il assure le suivi de l'entente, évalue les services fournis et procède chaque année à l'élaboration des priorités d'action du service de police. Il informe les parties du résultat de ses travaux et leur fait rapport au moins une fois l'an.

Pour cette raison, concernant le doléances de vos 2 citoyens le bon interlocuteur pour en discuter sera le CSP, par le truchement de la municipalité. C'est pourquoi je place monsieur Daniel Paquette en CC de ce courriel afin qu'il soit informé de la situation.

Concernant les données pour les billets d'infraction, tel que mentionné dans mon courriel précédent, les données propres à leur rue sont disponibles à la cour municipale et ce sera donc à la municipalité de voir la réponse à donner à ces citoyens en fonction de ce que la cour peut vous transmettre.

Donc, dans cette situation bien précise, mon rôle se limitera à vous assister à orienter vos citoyens vers les bons interlocuteurs.

Je suis conscient que cette réponse peut ne pas satisfaire, mais il n'en demeure pas moins que c'est l'unique réponse possible que je puisse vous donner en ces circonstances.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi à nouveau.

Cordialement,



Pascal Gauthier, Lieutenant
Responsable de poste
Poste de la MRC des Maskoutains
District Sud
Téléphone 450-778-8500 ext 130
Visitez sq.gouv.qc.ca
Restons connecté(e)s !
[in](#) [f](#) [x](#) [@](#) [v](#)

ATTENTION : Ce courriel, y compris les fichiers joints, est à l'usage exclusif de la personne ou des personnes à qui il a été envoyé, et peut contenir des informations confidentielles ou juridiquement protégées. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, sachez qu'il est strictement interdit de conserver, de divulguer ou de reproduire d'une manière quelconque son contenu. Veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer cet envoi. Nous vous remercions de votre collaboration.

Contribuez au respect de l'environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire.

De : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>

Envoyé : 11 mars 2024 15:28

À : Gauthier,Pascal <pascal.gauthier@surete.qc.ca>

Objet : RE: Rencontre avec les citoyens

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de d.st-pierre@villest-pie.ca. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Confidentialité : 2 (Confidentiel)

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour Monsieur Gauthier,

Effectivement, j'ai remis certaines informations qui étaient présentes dans le rapport, cependant pour eux ce n'est pas assez précis.

Donc, si j'en comprends votre courriel, vous n'êtes pas disponibles pour rencontrer nos citoyens?

Cordialement,



Dominique St-Pierre

Directrice générale et trésorière
Ville de Saint-Pie
450 772-2488 poste 226
d.st-pierre@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : Gauthier,Pascal <pascal.gauthier@surete.qc.ca>

Envoyé : 7 mars 2024 16:05

À : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>

Cc : Durocher,Marc <marc.durocher@surete.qc.ca>

Objet : TR: Rencontre avec les citoyens

Confidentialité : 2 (Confidentiel)

Bonjour madame St-Pierre.

Merci pour ces précisions. Toutefois, je dois vous dire que si l'information n'est pas disponible, j'ignore qui vous l'a dit ainsi (que c'était confidentiel) c'est en partie vrai mais ce n'est pas tout à fait exact, malheureusement.

Je m'explique : La notion de confidentialité concerne les personnes et leurs biens pendant que l'information est sous la responsabilité de la SQ. C'est pourquoi les informations **nominatives** des constats d'infraction émis sont confidentielles. Mais les informations concernant la localisation des constats émis ne l'est pas nécessairement. Par contre, dans les données enregistrées dans nos systèmes d'information, nous n'avons pas l'information granulaire au point ou nous pouvons déterminer le nombre de constats émis sur la rue xyz, par exemple. Il s'agit là de l'unique raison pour laquelle nous ne pouvons malheureusement pas répondre à cette demande : ce n'est tout simplement pas compilé par la Sûreté du Québec.

Maintenant, comme vous le savez déjà, lorsque les membres de la Sûreté du Québec émettent un constat d'infraction à un citoyen, il agissent au nom du poursuivant. Donc, lorsque nous émettons un constat, nous agissons en votre nom (car le poursuivant est toujours la ville de St-Pie sauf sur le réseau routier MTQ). Une fois les constats signifiés aux contrevenants, le traitement interne des constats est plutôt simple : nous alimentons les « métadonnées » des constats dans nos systèmes (numéro de constat, vitesse, municipalité, secteur de la MRC, amende, etc.) puis les copies restantes (constat et rapport d'infraction abrégé) sont toutes remises à la cour municipale qui assure la suite du processus. **Aucun** constat n'est gardé à la Sûreté du Québec. Seules des données statistiques sont conservées afin de pouvoir produire entre autre, nos différents rapports d'activité, notamment nos rapports annuels de gestion et rapports périodiques d'activité.

Comme vous le savez, les rapports périodiques sont remis à chaque période d'environ 2 mois au comité de sécurité publique de la MRC. C'est ensuite eux (le CSP) qui sont chargés d'informer les municipalités des activités de la Sûreté du Québec. Nos rapports périodiques contiennent notamment, les constats et événements par municipalité, en annexe.

En parallèle, il faut aussi savoir qu'une fois que les données propres aux poursuites pénales sont sous la responsabilité de la cour municipale, les règles de confidentialité ne sont plus les mêmes : Sauf exception, les poursuites sont publiques.

En conclusion, avec ces informations complémentaires et précisions requises, les données que demandent vos citoyens sont disponibles dans une certaine mesure, dans les rapports périodiques qui sont déposés au CSP. Si des citoyens demandent à la ville d'avoir des données un peu plus granulaires ou plus précises (noms de rues, dates, heures, etc) comme nous ne compilons pas de façon aussi micro ce type d'information, il appartient à la ville de leur répondre puisque **vous** êtes en possession des informations demandées, par le biais de la cour municipale : vous êtes les poursuivants. Je vous laisserai donc y donner la suite que vous jugerez appropriée.

Si d'autres informations sont demandées par des citoyens, notre site web comporte une section [Accès à l'information - Sûreté du Québec \(gouv.qc.ca\)](#). C'est à cet endroit que les citoyens peuvent trouver une foule d'information et où ils peuvent formuler leur demande d'accès à l'information. Nous ne sommes que très rarement autorisés à donner des informations de façon informelle.

Quant aux informations opérationnelles ou portant sur notre performance, je dois référer les citoyens aux rapports périodiques que nous remettons au CSP.

Si je peux vous être utile pour quoi que ce soit d'autre, n'hésitez pas à communiquer avec moi directement.

Cordialement,



Pascal Gauthier, Lieutenant
Responsable de poste
Poste de la MRC des Maskoutains
District Sud
Visitez sq.gouv.qc.ca
Restons connecté(e)s !



ATTENTION : Ce courriel, y compris les fichiers joints, est à l'usage exclusif de la personne ou des personnes à qui il a été envoyé, et peut contenir des informations confidentielles ou juridiquement protégées. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, sachez qu'il est strictement interdit de conserver, de divulguer ou de reproduire d'une manière quelconque son contenu. Veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer cet envoi. Nous vous remercions de votre collaboration.

Contribuez au respect de l'environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire.

De : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@viljest-pie.ca>

Envoyé : 7 mars 2024 10:54

À : Gauthier,Pascal <pascal.gauthier@surete.qc.ca>

Objet : RE: Rencontre avec les citoyens

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de d.st-pierre@viljest-pie.ca. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Confidentialité : 2 (Confidentiel)

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour Monsieur Gauthier,

Voir ci-dessous le courriel que j'ai fait parvenir à l'agente Gosselin concernant un des citoyens en question. Elle m'a appelé pour me dire qu'elle n'était pas en mesure de lui donner l'information demandé pour son secteur et que ses

informations étaient confidentiel et depuis au moins deux séances de conseil Monsieur Harvey son voisin m'a demandé les mêmes informations et je lui ai dit que malheureusement Madame Gosselin avait mentionné qu'elle n'était pas en mesure de nous fournir l'information demandée et lui veut que la ville est son propre poste de police car au prix que la ville paie, il trouve qu'il y a un manque de présence sur notre territoire et il veut en discuter avec vous. Je lui ai expliqué que ce n'était pas possible d'avoir notre propre poste de police et je lui ai envoyé la Loi à ce sujet.

Monsieur Daoust a demandé de voir notre marraine ce qui a été fait et, je pense, qui lui a posé la même question et que Madame Nadeau n'a pas pu avoir l'information non plus, elle est toujours disponible pour rencontrer nos citoyens et nous accompagner, elle est très appréciée sur notre territoire.

Monsieur Harvey a demandé à deux reprises au conseil d'avoir une rencontre avec la Sûreté du Québec pour discuter du manque de présence, du nombre de constats d'émis sur le territoire, etc.

Cordialement,

De : Dominique St-Pierre

Envoyé : 17 janvier 2024 16:54

À : Gosselin, Sonia <Sonia.Gosselin@surete.qc.ca>

Objet : Remerciements

Bonjour Sonia,

Mon directeur des travaux publics voulait que je vous remercie pour les policiers qui étaient présents dans le secteur pour le stationnement de nuit. Ils étaient très courtois.

De plus, il voulait savoir lorsqu'un véhicule est stationné à une borne électrique pour recharge toute la nuit est-ce légale ou bien vous pouvez lui remettre un billet d'infraction. La question a été posée aux agents et ils ne savaient pas quoi répondre.

Monsieur Daoust de la rue Notre-Dame voudrait connaître le nombre de billets qui auraient été émis sur la rue Notre-Dame dans les 3 derniers mois et sur l'avenue Saint-François si possible. De plus, il mentionne que tu lui avais mentionné que Madame Nadeau irait le voir et à ce jour il ne l'a pas vu.

Peux-tu lui remettre cette information?

Merci!



Dominique St-Pierre

Directrice générale et trésorière

Ville de Saint-Pie

450 772-2488 poste 226

d.st-pierre@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : Gauthier,Pascal <pascal.gauthier@surete.qc.ca>
Envoyé : 7 mars 2024 09:53
À : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>
Objet : TR: Rencontre avec les citoyens

Confidentialité : 2 (Confidentiel)

Bonjour madame St-Pierre

Je suis un peu surpris par cette demande, mais je veux tenter d'y répondre adéquatement. Vous dites : « *Ils ont fait des demandes concernant les infractions émises dans leur secteur et non pas pu avoir l'information.* »
Pourriez-vous m'indiquer par retour de courriel comment ils ont demandé les informations souhaitées? À la ville? À la marraine SQ de la ville? À la cour municipale?

J'attendrai votre retour afin d'y donner la suite appropriée.

Cordialement,



Pascal Gauthier, Lieutenant
Responsable de poste
Poste de la MRC des Maskoutains
District Sud
[Visitez sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)
Restons connecté(e)s !



ATTENTION : Ce courriel, y compris les fichiers joints, est à l'usage exclusif de la personne ou des personnes à qui il a été envoyé, et peut contenir des informations confidentielles ou juridiquement protégées. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, sachez qu'il est strictement interdit de conserver, de divulguer ou de reproduire d'une manière quelconque son contenu. Veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer cet envoi. Nous vous remercions de votre collaboration.

Contribuez au respect de l'environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire.

De : Gosselin,Sonia <Sonia.Gosselin@surete.qc.ca>
Envoyé : 6 mars 2024 12:29
À : Gauthier,Pascal <pascal.gauthier@surete.qc.ca>
Objet : TR: Rencontre avec les citoyens

Confidentialité : 2 (Confidentiel)

De : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>
Envoyé : 6 mars 2024 10:06
À : Gosselin,Sonia <Sonia.Gosselin@surete.qc.ca>
Objet : Rencontre avec les citoyens

ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur ou de vous assurer que le contenu est légitime.

Bonjour Sonia,

Deux de nos citoyens ont fait la demande de rencontre, Monsieur Gauthier, ils aimeraient le rencontrer, car ils ont plusieurs interrogations au sujet du service offert sur notre territoire. Ils ont fait des demandes concernant les infractions émises dans leur secteur et non pas pu avoir l'information. Serait-il possible d'avoir des disponibilités pour rencontrer nos citoyens?

Cordialement,



Dominique St-Pierre

Directrice générale et trésorière
Ville de Saint-Pie
450 772-2488 poste 226
d.st-pierre@villest-pie.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

AVIS IMPORTANT : Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.